



Le 30/04/2024 à Carhaix

Audition de plusieurs militants syndicaux sous le régime de la garde à vue

Ces derniers jours, plusieurs militants pour la défense de l'hôpital de Carhaix ont reçu des convocations pour le mois de mai, au commissariat de Quimper, sous le régime de la garde à vue pour « *séquestrations et violences en réunion sur personnes chargées de mission de service public.* ».

Parmi ces 10 militants, 6 sont à la CGT dont la Secrétaire Générale du syndicat de l'hôpital de Carhaix et le Secrétaire Général de l'hôpital de Brest (CHRU Brest-Carhaix).

Cette convocation fait certainement référence à une plainte déposée par la direction du CHU Brest-Carhaix, suite à la réunion du 14 septembre 2023 à l'ARS du Finistère à Quimper, au sujet de la fermeture des urgences de l'Hôpital de Carhaix.

La CGT condamne un nouvel épisode de répression syndicale avec des pressions inadmissibles sur les représentants syndicaux qui n'ont fait que défendre l'Hôpital public, ses agents et revendiquer la sécurité sanitaire de la population du pays du centre Bretagne.

La CGT condamne l'instrumentalisation de la justice pour faire taire la contestation sociale en traitant nos militants comme de vulgaires délinquants en les plaçant en garde à vue. Mettre les soignants en cellule est-ce la seule réponse de nos dirigeants face au manque de moyens dans les hôpitaux ?

La CGT les invite à comprendre et entendre la légitime colère des hospitaliers et de la population afin de mettre plutôt leur énergie pour la sauvegarde de l'hôpital public et du système de santé.

Les 10 personnes sont toutes convoquées à une date différente à partir du 14 mai. La CGT appelle à venir les soutenir au commissariat de Quimper à chacune des convocations avec deux temps forts les 22 et 23 mai, jours de convocations de nos Secrétaires Généraux CGT.